

Activités des Sociétés suisses de France

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Le messager suisse : revue des communautés suisses de langue française**

Band (Jahr): **19 (1973)**

Heft 4

PDF erstellt am: **13.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Activités des Sociétés suisses de France

Paris

S.H.B. Maison de retraite

La S.H.B. et la Maison suisse de retraite ont tenu leurs assemblées générales dans les magnifiques salons de l'Ambassade de Suisse, le 8 mars.

Après les rapports et discours du président, du trésorier, notre ambassadeur, M. Pierre Dupont, nous réserva l'invité surprise : M. Nello Celio qui se trouvait à Paris avec M. Stopper, président du Directoire de la banque nationale, en qualité d'observateurs à la rencontre que le club des « Dix » a consacrée à la crise monétaire internationale.

Chef du Département fédéral des finances et des douanes, ancien président de la Confédération, M. Nello Celio prononça quelques paroles particulièrement senties en insistant sur le rôle humanitaire que nous devons assumer à l'égard de nos compatriotes plus déshérités. Pour lui, ce fut du reste la raison essentielle qui le fit accepter le poste de président *Pro Infirmis*.

Ces assemblées générales auxquelles les absents ont eu tort de ne pas assister (et ils sont hélas nombreux) furent suivies d'une brillante réception donnée par M^{me} Pierre Dupont.

Nous reproduisons *in extenso* le discours de notre ambassadeur dans lequel il souligne tout particulièrement le rôle de l'Etat.

« Monsieur le Conseiller Fédéral,
Monsieur le Président,
Chers compatriotes,

Ainsi que le veut l'usage, nous voici réunis ce soir pour entendre la lecture des rapports d'activité de vos sociétés au cours de l'année écoulée et pour nous pencher sur leurs perspectives d'avenir. Nous avons ainsi la possibilité de mieux connaître le résultat de vos efforts, la somme de vos soucis et celle de vos espoirs.

C'est également l'occasion de vous exprimer mes sentiments de vive gratitude, à vous, Monsieur le Président, aux membres de vos Conseils et aux collaborateurs de nos deux institutions. Ces sentiments sont également, j'en suis sûr, ceux de vous tous qui témoignez par votre présence ici l'intérêt très vif que vous portez à l'œuvre de solidarité déployée en faveur des Suisses de Paris les moins favorisés.

Vous êtes tous conscients de la nécessité de développer encore cette action bénéfique. Aussi me bornerai-je à en souligner toute l'importance qu'elle revêt pour nos compatriotes.

Dans notre société caractérisée par l'abondance des biens, l'homme consacre toujours plus de temps et toujours plus d'énergie à la satisfaction immédiate de désirs croissants.

Prisonnier de contraintes multiples, il s'épuise dans une fuite en avant et dans l'hypothétique conquête d'un domaine qui, sitôt acquis, déjà l'ennuie. Mais il éprouve une grande désillusion en mesurant la vanité des biens auxquels il a sacrifié à la fois son âme et sa joie de vivre.

Les impératifs de notre temps, l'instabilité, la remise en question de principes qui avaient jusqu'à présent gouverné notre société, en un mot la grande mutation à laquelle nous assistons, ont tendance à multiplier semblables désillusions. Celles-ci ont elles-mêmes pour corollaires l'âpreté au gain, l'égoïsme et la solitude, c'est-à-dire la disparition du sens de la vie communautaire. Elles font qu'il est plus difficile d'accorder la primauté aux valeurs essentielles, celles qui relèvent directement du cœur et doivent dicter notre ligne de vie personnelle.

A défaut d'un tel choix, il n'est pas de société humaine possible. En effet, si chacun n'harmonise pas ses intérêts avec ceux de ses semblables, s'il n'apporte pas sa contribution à une action qui dépasse son propre horizon, il n'y a plus alors de communauté.

Que serait une société dans laquelle les plus déshérités de ses membres souffriraient de la misère, physique ou morale, sans que tous l'éprouvent comme leur propre souffrance et n'aient de cesse de lui porter remède ? Ceci, évidemment, personne ne le conteste. C'est un acte de foi. Mais il faut aller au-delà, car, si nous perdons cette disponibilité du cœur qui nous rend sensibles aux difficultés des autres, nous aurons toujours plus ten-

dance à les ressentir comme des abstractions.

L'Etat, me direz-vous, intervient dans ce processus. Il s'emploie à apporter une aide permettant à l'être d'échapper à quelques-unes des retombées de la maladie et de la vieillesse. Nos autorités ont repris ainsi à leur compte ce qui appartenait au domaine de l'assistance et de la bienfaisance aléatoire pour en faire un droit. On ne peut que saluer l'évolution qui s'est opérée au niveau de l'aide publique.

Mais il serait faux d'abandonner la partie en considérant que tout va pour le

Nous avons besoin de votre aide

La Maison Suisse de Retraite sollicite votre concours et celui de vos amis.

Elle doit pouvoir compter sur le soutien financier et moral de tous les Suisses.

Retournez-nous signé le bulletin d'adhésion de membre ci-dessous.

Aidez-nous à recruter d'autres membres. Nous vous en remercions d'avance.

Le soussigné autorise la **Maison Suisse de Retraite** à Issy-les-Moulineaux à l'inscrire sur la liste des Membres actifs à cotisation annuelle de 30 F (50 F par couple).

Membres honoraires à cotisation unique de 500 F au minimum (versés en une fois).

(Biffer la catégorie qui ne vous convient pas.)

Le 19.....

Nom et prénoms

Adresse

Lieu d'origine (Canton)

Signature :

14, rue Minard, 92130 - Issy-les-Moulineaux. C.C.P. Paris 7.164-42. Téléphone 642.21.41.

mieux dans le meilleur des mondes. Il ne serait pas juste de donner ainsi bonne conscience à cette sécheresse du cœur dénoncée comme l'un des grands maux de notre temps.

Il reste beaucoup, il reste énormément à faire. Si, en médecine, une victoire remportée sur une maladie est souvent suivie par l'offensive d'un mal nouveau, il en va de même dans le domaine social. J'admets que les malades et les personnes âgées ne se heurtent plus comme naguère à des difficultés matérielles lancinantes et souvent dramatiques. Mais, ils sont désespérément seuls, coupés d'une généra-

tion qu'ils ont contribué à façonner, exclus de la vie de la Cité, à laquelle ils se sont ardemment voués, de ses progrès, de son mieux-être. Si l'aide privée pouvait simplement permettre de les associer à cette amélioration de la qualité de la vie, de les réintégrer dans le milieu qui a été le leur, de faire en sorte qu'ils ne soient pas en dehors de la vie quotidienne, n'aurait-elle pas devant elle, cette aide privée, un champ d'activité exaltant ?

Telle est, me paraît-il, une des tâches que nous devrions encore développer : apporter en quelque sorte le supplément d'âme sans lequel une communauté se condamne elle-même à la stérilité. Le bénéfice moral en sera aussi grand pour celui qui donne que pour celui qui reçoit.

Mes chers compatriotes, vous savez que point n'est besoin de courir la campagne pour chercher une application à ces principes. Notre plus proche communauté est celle qui nous relie à la Patrie. Elle compte dans son sein suffisamment de malades, de vieillards, d'isolés, réclamant une présence humaine, pour mobiliser toutes les bonnes volontés disponibles.

Vos deux sociétés consacrent déjà le meilleur d'elles-mêmes à cette action. Elles s'efforcent de maintenir vivant le lien naturel de solidarité entre les générations. A travers elles, nous pouvons assumer ce qui est notre devoir : empêcher que des Suisses de la région parisienne ne soient rejetés hors de la communauté par l'âge ou la maladie. Nous pouvons apporter d'autre part à tous les isolés une amélioration de leurs conditions de vie, un mieux-être matériel qui les fasse participer au progrès général.

Mais la tâche est grande et il y a peu d'ouvriers. Une fois encore, je lance un appel fervent à tous ceux qui pourraient consacrer un peu de leurs loisirs à cette œuvre exaltante et secondariser ainsi nos sociétés. Il n'y aura jamais trop de bonnes volontés pour répondre aux appels nombreux qui nous sont adressés.

Nos deux institutions doivent faire face à des problèmes qui montrent les limites de l'intervention de l'Etat. Pour la S.H.B., il faut trouver immédiatement l'appui lui permettant d'adopter à la distribution des fonds publics l'indispensable « supplément d'âme », et, s'il se peut, d'assurer le mieux-être matériel de ses administrés. L'action que vous mènerez et l'effort que vous ferez pour entraîner d'autres compatriotes à se joindre à votre entreprise soulageront d'autant la S.H.B. et lui faciliteront l'accomplissement de la mission qui est la sienne.

Pour sa part, la Maison Suisse de Retraite va au-devant d'une période de grands efforts pour surmonter ses problèmes. Dans ce cas aussi, dois-je le souligner, ce n'est pas seulement votre responsabilité, Mesdames et Messieurs, qui est engagée, mais celle de toute notre communauté.

Ainsi, une fois de plus, comme je le fais année après année, je fais appel à vous tous pour que mes propos soient entendus par tous et bien au-delà de notre réunion et que mes souhaits se réalisent. Puissent-ils faire de la solidarité des cœurs une réalité et permettre à notre communauté de rester fidèle à notre devise nationale.

Ce sera-là ma conclusion. Où il y a une volonté d'action, les moyens ne font jamais défaut. Puis-je suggérer à nos deux sociétés de soumettre des propositions concrètes aux Suisses de Paris, car il est urgent que des compatriotes toujours plus nombreux vous rejoignent, confirmant le mouvement réjouissant des adhésions nouvelles au cours des derniers exercices. Ils prendront ainsi leur part à l'action que, de votre côté, année après année, vous assumez avec une fidélité qui est à la mesure de votre gratitude. »

P. D.

*
**

La Société suisse de tir de Paris a tenu son assemblée générale le 25 février.

Elle a été suivie d'une remise des distinctions et prix, ainsi que d'un déjeuner particulièrement réussi.

M. Robert Vaucher, son dévoué président depuis de nombreuses années a cédé la place à M. Spilli.

Société mutualiste suisse 8, cour des Petites-Ecuries Paris (10^e)

L'Assemblée générale annuelle, statuant sur l'exercice 1972, se tiendra le dimanche 6 mai 1973, à 11 heures, au Grand Hôtel du Pavillon, 26, rue de l'Echiquier, à Paris-10^e (métro : Bonne-Nouvelle).

Cette assemblée sera suivie, comme chaque année, à 13 heures, d'un repas choucroute dans ce même hôtel, au prix de **35 F** (tout compris).

Chacun y est cordialement invité.

On peut dès maintenant, s'inscrire auprès de nos agents : tél. 770-47-28, tous les jours de 10 à 19 heures (sauf les dimanches et lundis).

Dernier délai d'inscription : 28 avril 1973.

Le Président
A. BEYELER

Union Sportive Suisse de Paris (Section tennis)

Nos courts seront ouverts du **1-4 au 30-9-73** en semaine :

1^o Stade Léo-Lagrange (métro Porte de Charenton-12^e) ;

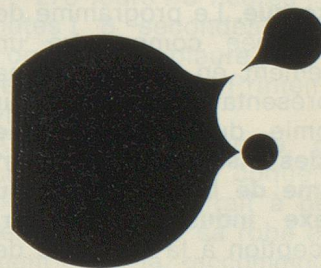
2^o Stade des Sports Bobigny, à Bobigny, le dimanche.

Renseignements et inscriptions auprès du président M. A. Kuhn, 59, avenue de Paris, 94-Vincennes, tél. : 328-07-08 (le soir, 20 heures).

Décès

Nous avons le regret d'annoncer le décès de Madame Veuve Pierre Jeanrenaud, mère de Madame Jean Berthier et de M. J.-P. Jeanrenaud. Le Montcel - Jouy-en-Josas.

A toute la famille, nous présentons nos très sincères condoléances.



atelier tach
décorateurs ensad

installation de magasins

décoration d'appartements
de style et contemporains

1bis rue des muettes
92500 rueil-malmaison
967 89 89

Chambre de Commerce Assemblée générale du 17 mai 1973 suivie d'un dîner- conférence

La 55^e Assemblée générale ordinaire de la Chambre de Commerce Suisse en France aura lieu le **jeudi 17 mai 1973, à 18 h 30, au Pavillon Dauphine**. Elle sera suivie, à 20 h 15, d'un dîner-conférence au cours duquel M. **Paul Jolles**, ambassadeur, directeur de la Division fédérale du Commerce, présentera un exposé sur « La politique commerciale de la Suisse dans les nouvelles perspectives de l'économie mondiale ».

Renseignements et inscriptions auprès de la Chambre de Commerce Suisse en France, 16, avenue de l'Opéra, 75001 Paris, tél. : 073-15-80.

Dans le cadre de son programme de visites d'installations techniques et d'entreprises, la Chambre de Commerce Suisse en France organisera le **mercredi 2 mai 1973** un voyage à **Dunkerque**. Le programme de cette journée comprendra un déplacement en wagon-cinéma avec présentation de films sur l'économie dunkerquoise, **une visite des installations du port autonome de Dunkerque et du complexe industriel d'Usinor**, une réception à la Chambre de Commerce et d'Industrie.

Renseignements et inscriptions auprès de la Chambre de Commerce Suisse en France, 16, avenue de l'Opéra, 75001 Paris, tél. : 073-15-80.

Information retraite importante

La loi du 18 décembre 1972 a institué un régime de retraite complémentaire obligatoire pour les employés de maison.

Une Caisse Nationale Professionnelle, I.R.C.E.M., 36, rue Pauvree, 59053 Roubaix, fonc-

tionne depuis le 2 janvier 1973 pour toutes les personnes ayant travaillé en « maison bourgeoise ».

Pour celles qui ont déjà cessé leur activité, c'est-à-dire pour qui il ne peut y avoir versement de cotisations, des « points gratuits » sont validés par l'I.R.C.E.M.

Il importe donc que chacun (ou chacune) de nos compatriotes qui peuvent être concernés par la retraite I.R.C.E.M. ne néglige pas cette possibilité et se mette sans tarder en rapport avec cette institution.

SOCIETE HELVETIQUE DE BIENFAISANCE.

Calendrier

Le service de presse et des relations culturelles de l'ambassade attire votre attention sur les manifestations suivantes :

— du 14 mars au 14 avril, à la Galerie des Anciens et des Modernes (4, rue Guénégaud, Paris 6^e) exposition Devanthery-Cappon-Goliasch,

— du 20 mars au 12 avril, à la Galerie Katia Granoff (place Beauvau, Paris 8^e) exposition de peintures de Henry Sandoz,

— du 3 au 11 avril, à la Galerie Parnasse (141, bd du Montparnasse, Paris 14^e) exposition Charles Trub (estampes originales).

— du 5 avril au 5 mai, à la Galerie MAITRE ALBERT (6, rue Maître-Albert, 75005) exposition de peintures Roger MARTIN.

Vaches et taureaux suisses

Parmi les curieux qui s'extasient, un esthète apprécie : « Quelle silhouette ! Quelle ligne ! Voyez la rondeur des courbes ! Sentez l'harmonie du rapport poids-volume ! » La vedette n'est ni le dernier modèle de chez Renault, ni un mannequin de chez Dior, ni une nouvelle machine IBM : c'est un taureau nommé Panter, fils de

fils de Chlaus et de Brimeli. Ce splendide mâle du Simmenthal a aligné ses 1 253 kilos devant les caméras de la télévision et aura ainsi les honneurs du petit écran. A côté des Lili, des Dora, des Coureuse de la race tachetée rouge — la sienne — et non loin des Carole, Marlise et autres Gretli de la race brune, Panter a été en effet le seul de son sexe à représenter l'élevage suisse au Salon international de l'agriculture.

Les deux grandes races helvétiques — la brune et la tachetée rouge du Simmenthal — ont été présentées ensemble cette année à l'exposition européenne de bétail qui a eu lieu dans le cadre du Salon, porte de Versailles. Elles étaient représentées conjointement par leurs fédérations, et par la commission fédérale de l'élevage dont M. Wiess est le secrétaire-général à Berne. Nos vaches ont ainsi rivalisé avec la chârolaise et la blonde d'Aquitaine, la piémontaise et la romagnole, la frisonne et la pie noire allemande, sans oublier cette fois — ils ont franchi la Manche — les produits de l'élevage anglais, dont la Galloway sans cornes, bouclée comme un gros toutou, bête de choc de la production britannique de viande. A côté du lait, c'est le bifteck qui aujourd'hui fait prime.

En dépit, ou à cause de leurs efforts, les Anglo-Saxons s'intéressent particulièrement aux produits de l'élevage suisse, aux performances, à la résistance, aux facultés d'adaptation et aux aptitudes à la traite mécanique de nos vaches. De Grande-Bretagne, du Canada, des Etats-Unis, des acheteurs potentiels seraient accourus plus nombreux encore, certainement, sans la grève des aiguilleurs du ciel, à ce centre d'information et d'échanges qu'est devenu, dans sa dixième année d'âge, le Salon international de l'agriculture.

Et cela aurait sans doute sauvé la vie à quelques animaux, parmi ceux qui sont promis à l'abattage !

R. L.

La Fête du Printemps

Un jour, Dieu ayant créé la terre, donna une fête.

C'était la première fête, chaque plante, chaque petite bête avait mis sa parure de joie. Il y avait partout des couleurs dans les champs et dans les bois, il y avait des musiques et des lumières : c'était la fête du Printemps.

Après avoir beaucoup dansé, les violettes et les primevères eurent des ampoules aux pieds et leurs robes toutes froissées. Les oiseaux, d'avoir trop chanté, avaient mal à la gorge, ils ne pensaient qu'à se gargariser. Les petits ruisseaux avaient tellement couru dans la prairie qu'ils ne trouvaient plus leur chemin.

C'était un grand désordre ! Alors le créateur frappa dans ses mains et dit :

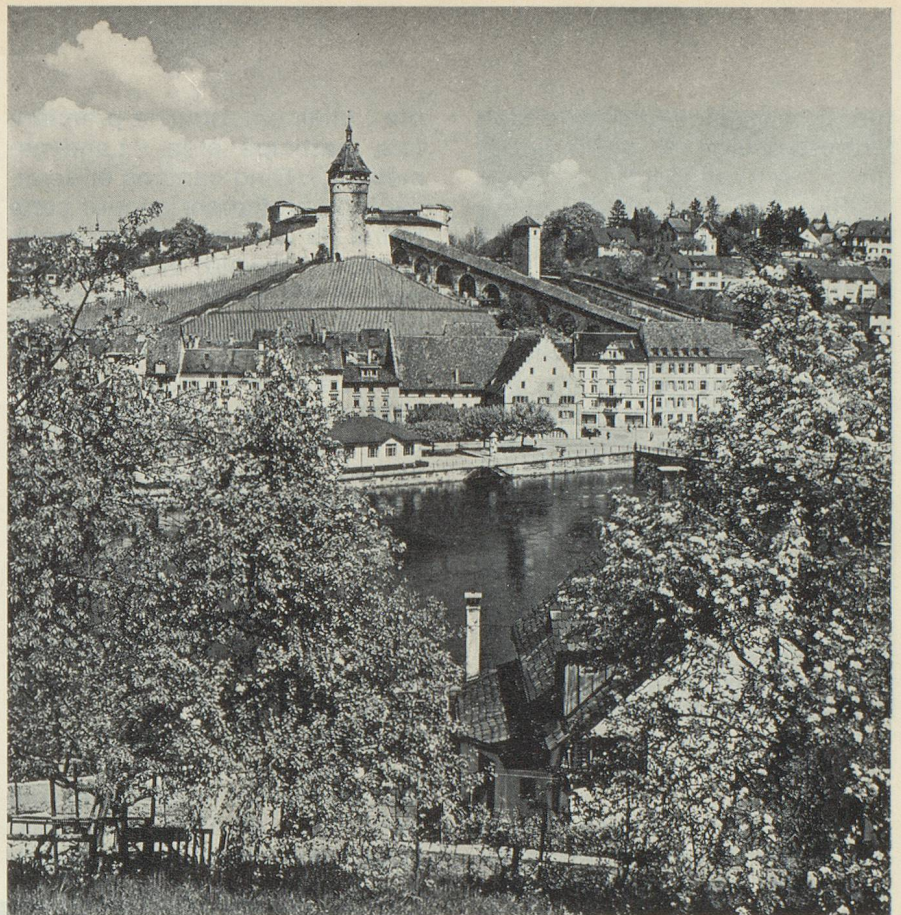
— La fête est finie !

— Oh ! déjà, soupira le Printemps.

Dieu allait appeler la fête d'été, mais avant il fut triste de penser que le printemps serait mort éternellement.

Il l'appela près de lui, et lui dit :

— Rassemble tes fleurs, tes oiseaux, tes lièvres, tes ruisseaux, tout ton monde. Et lorsque vous serez tous là, je compterai jusqu'à trois. A trois, la terre s'ouvrira et vous devrez vous y enfoncer sans crainte. Mais attention ! si vous avez peur vous mourrez de froid, de faim et d'angoisse. Au contraire, si vous pensez que je suis bon, que je vous aime et ne veux que votre bien, vous vous préparez à attendre ma cloche d'appel. Elle sonnera dans 270 jours 3 heures 50 minutes 6 secondes. Alors la terre s'ouvrira et si vous avez cru en moi vous retrouverez le soleil et la lumière. Le Printemps avait bien un peu peur, ses fesses tremblaient, le bout de ses oreilles était brûlant, mais il sentait les cavaliers de l'Été qui arrivaient avec leurs chars de blé. Il sentait que toutes les fleurs allaient



Schaffhouse au printemps.

être bousculées et piétinées. Alors il regarda son créateur dans le bleu du ciel et il répondit :

— Oui...

La terre trembla.

La terre s'entr'ouvrit.

La terre se referma.

Quel choc ! dans la nuit, le Printemps s'était évanoui.

La première fleur qui revint à elle fut une primevère des bois. Elle ouvrit les yeux et ne vit rien. Elle se les frotta et ne vit pas davantage. Elle appela sa petite amie la violette blanche, mais la violette blanche ne répondit rien.

Elle appela en criant plus fort son autre amie la voilette mauve... personne ne répondait. En pleurant elle appela :

— Crocus ! Crocus !

C'était un petit garçon fleur en culottes jaunes qui jouait toujours à saute-mouton avec elle, mais Crocus ne l'entendait pas. Alors elle s'étendit sur sa robe à volants et elle aurait voulu mourir, mais à cet instant elle

perçut comme une voix de lumière qui lui disait :

— 270 jours ! 3 heures ! 50 minutes ! 6 secondes ! Compte, compte et ne pleure pas. Compte, compte, et le Printemps reviendra.

Alors elle se rappela, oui. Et comme elle était coquette elle pensa qu'elle aurait à peine le temps de laver sa robe et comment ? de la raccommoder, et avec quoi ? de la repasser, mais où était la prise de courant ? Elle commença sa toilette bravement, sans trop chercher ni pourquoi ni comment.

C'est ce que nous devrions toujours faire ! car en cherchant « et pourquoi et comment ? » nous perdons beaucoup de temps.

Or, dans tous les coins sous la terre, chaque fleur, chaque chose du Printemps en fit autant.

— 240 jours ? Oh mon Dieu ! je n'ai pas encore rincé mon corsage !

— 65 jours ! Il manque un bou-

ton à ma culotte ! (ça, c'était le perce-neige, il perdait toujours ses boutons).

— Plus que 2 heures 50 minutes 6 secondes ? mais ma jupe n'est pas repassée !

— Plus que...

— Plus que 6 secondes ! Oh ! la la ! oh la la ! disait l'herbe du pré, je n'ai pas, je n'ai pas encore fini de me brosser ! et 6 secondes, qu'est-ce que c'est ?

— C'est... C'est...

— Mais... est-ce que je rêve ? C'est le Printemps qui est revenu, dit le bûcheron, au sortir de la forêt.

Il posa sa hache et se baissa pour cueillir la première violette de la saison. Il l'apporta à sa femme assise au soleil, le premier soleil, devant sa maison. Elle dit :

— Voilà le Printemps ! Toutes les petites fleurs sont là, le soleil aussi, et nous avons dix-huit petits poussins et vingt-quatre petits lapins !

Elle prit la violette entre ses doigts, et elle ne s'imaginait pas que cette petite chose parfumée avait été plus courageuse qu'un grand soldat et plus sage qu'un maître d'école ! —

Le petit cœur de la fleur avait battu tout seul dans le noir pendant 270 jours 3 heures 50 minutes 6 secondes. Il avait compté le temps d'un Printemps à un autre. Et c'est parce que toutes les autres fleurs en avaient fait autant que la cloche qui fond la neige et chasse le vent d'hiver avait carillonné une fois encore « La Fête du Printemps ».

Georgette-Jane GAUDIER.

« Landsgemeinde » suisses Les électrices entrent dans l'arène politique

Le premier dimanche de mai de l'année passée a constitué pour les femmes du canton de Glaris un événement mémora-

ble : elles ont, pour la première fois, participé à la « Landsgemeinde ». Cinq cantons et demicantons pratiquent encore cette forme de la démocratie directe. Ce sont Obwald, Nidwald, Appenzell Rhodes-Extérieures, Appenzell Rhodes-Intérieures et Glaris.

La « Landsgemeinde », assemblée générale des citoyens, se tient sur le « ring ». Jusqu'à l'année passée, elle était réservée aux hommes, qui élisaient le « Landamann » (chef de l'exécutif), le gouvernement et les juges, qui délibéraient et prenaient les décisions sur les affaires les plus importantes de la communauté. En 1972, après avoir accordé à leurs concitoyennes le droit de vote sur le plan cantonal (depuis 1971, les Suissesses ont le droit de vote pour les affaires fédérales, mais pas toutes sur le plan can-

tonal), les électeurs de Glaris décidèrent de les admettre sur le « ring ». Quant aux femmes d'Obwald et de Nidwald, elles pourront prendre part pour la première fois à la « Landsgemeinde » en 1973, alors que l'admission de celles d'Appenzell doit encore être décidée. On craint cependant que cet élargissement mette en question la pittoresque tradition des « Landsgemeinde », image vivante de la démocratie helvétique, ne serait-ce que par manque de place.

Les « Landsgemeinde » ont lieu chaque année au printemps. Le dernier dimanche d'avril à Sarnen (Obwald), Stans (Nidwald), Appenzell (Rhodes-Intérieures), Trogen, les années paires et Hundwil, les années impaires (Rhodes-Extérieures) et le premier dimanche de mai à Glaris.



Les électrices entrent dans l'arène politique. A Glaris les places entourant l'estrade du gouvernement sont réservées aux écoliers qui font ainsi très tôt l'apprentissage de la vie politique.